



CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu
Séance du 17 juillet 2018

En Exercice : 15 L'An Deux Mil dix-huit,
Présents : 13 Le 17 juillet à dix-neuf heures
Votants : 13

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 juillet 2018, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Raymond PICARD, Maire.

Présents : MM. & MMES Raymond PICARD, Maire, Francis LETELLIER, Lionel RIVOIRE, Christiane NEUTRE, Adjoint au Maire, Jocelyne ZAJEWSKI, Rachel MABIRE, Valérie SICOT-MOZES, Fabrice LETELLIER, Alain, BRUNEL, Michel MANTELET, Jean BERT, Fabien CAGNIARD, Jacques LE CARPENTIER, Conseillers.

Absents excusés : M. Rudy RUFFEL et Mme Karine LEGRAND

Monsieur Lionel RIVOIRE est désignée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal (en date du 25 juin 2018) ayant été bien reçu par tous les membres, Monsieur Raymond PICARD, Maire, ne fait mention que des titres et des délibérations prises. Le compte-rendu de la séance du 25 juin 2018 a été approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux présents.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Le Maire

- Approbation compte-rendu conseil municipal du 25/06/2018
- Désignation secrétaire de séance
- Points d'actualités :
 - La mutualisation des personnels communaux et des matériels mis en place par Caen la Mer prend forme.
 - Les premiers échanges se font déjà entre Périers-sur-le-Dan et nos communes voisines.

Délibérations :

- Délibération pour la création de deux postes de secrétariat
- Délibération pour l'approbation du rapport n° 1-2018 de la CLECT
- Délibération pour la mise à jour de la convention pour la participation cantine avec Biéville-Beuville
- Retenue fournisseur pour remplacement toiture et chaudière

Points d'actualités :

- Info route du Londel

- Plan de circulation
- Fredon
- Préparation Saint Ouen
- Présentation dispositif protection sociale mutuelle

Informations et Questions diverses :

N° 2018 – 21 DELIBERATION POUR LA CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF C1 ET D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE C2 ET SUPPRESSION DE DEUX POSTES

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et/ou des nominations suite à la réussite d'un concours.

La demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles de la secrétaire de mairie principale au 1^{er} juillet 2018 a été acceptée. Il convient donc de supprimer cet emploi de 21 heures hebdomadaires. Cette décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Nous avons récemment transmis un dossier au Centre de Gestion du Calvados. Il sera probablement étudié après la période estivale en même temps que la demande de suppression du poste d'adjoint administratif C1 de 10 heures hebdomadaires.

Considérant pour l'intérêt des services, la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif C1, à raison de 19 heures hebdomadaires, et un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe C2 à 10 heures hebdomadaires.

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune,

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2018,

Filière : Administrative,

Cadre d'emploi : Secrétaire de mairie catégorie A

1/ Secrétaire de mairie à 21h/semaine - ancien effectif : 1 – nouvel effectif : en attente d'avis du CT

Cadre d'emploi : Adjoints administratifs catégorie C

1/Adjoint administratif C1 à 10h/semaine – ancien effectif : 1 - nouvel effectif : en attente d'avis du CT

2/Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe C2 à 10h/semaine – ancien effectif : 0 – nouvel effectif : 1

3/Adjoint administratif C1 à 19h/semaine – ancien effectif : 0 – nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

<p align="center">N° 2018 – 22 DELIBERATION POUR L'APPROBATION DU RAPPORT N° 1-2018 DE LA CLECT</p>
--

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges financières transférées par les communes à la communauté urbaine.

En date du 26 juin 2018, le CLECT a décidé du montant des charges et des produits transférés concernant les thématiques suivantes : plan local d'urbanisme, amendes de police, taxe de séjour, redevances pour occupation du domaine public.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1 609 nonies C ;
Vu les statuts de la C.U Caen la Mer ;
Vu la notification du rapport d'évaluation n° 1-2018 de la CLECT ;

Considérant la nécessité de se prononcer sur la notification du rapport d'évaluation n° 1-2018 de la CLECT ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d' :

- 1) Approuver la notification du rapport d'évaluation n° 1-2018 figurant en pièce jointe ;
- 2) Autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.
- 3)

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

<p align="center">N° 2018 – 23 MISE A JOUR DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BIEVILLE-BEUVILLE CONCERNANT LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LA GARDERIE ANNEE 2018-2019</p>
--

OBJET : Convention avec la commune de Biéville-Beuville relative à la restauration scolaire et la garderie année 2018-2019

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 novembre 2013, une convention avec la commune de Biéville-Beuville concernant la restauration scolaire et la garderie a été adoptée avec les coûts en vigueur à cette date.

Lors de réunion du Syndicat Intercommunal des quatre chemins du 5 juillet 2018, une modification des tranches de quotient familial et des taux d'abattement – N°2018/013 (pièce jointe) a été approuvée, après en avoir délibéré, à l'unanimité. Et il est apparu la nécessité d'indexer la participation sur les prix de revient actualisés.

Vu le code général des Collectivités ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d' :

- 1) Approuver la convention avec la commune de Biéville-Beuville relative à la restauration et la garderie année 2018-2019 ;
- 2) Autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

N° 2018 – 24 RETENUE FOURNISSEUR POUR REMPLACEMENT TOITURE ET CHAUDIERE

Pour la restauration de la toiture de la mairie et du local chaudière, la mairie a sollicité les entreprises:

- LORIN DIMITRI
- Couverture Zinguerie Ramonage - Jean-Louis TILLARD
- ROBERGE COUVERTURE

M. le Maire présente les différents devis pour analyse et débat.

Vu le code général des Collectivités ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de :

- 1) Retenir l'entreprise LORIN DIMITRI sise 6 place du Presbytère à Bénvy-sur-Mer ;
- 2) Autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour le remplacement de la chaudière, la mairie a sollicité les entreprises :

- AQUATHERMIE
- Eurl Andrew SUTHERLAND

M. le Maire présente les différents devis pour analyse et débat.

Vu le code général des Collectivités ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de :

- 3) Retenir l'entreprise AQUATHERMIE sise ZA les grandes Carrières – Rue Rembrandt Bugatti – 14370 MOULT ;
- 4) Autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

POINTS D'ACTUALITES

Rapporteur : Le Maire

1. **Info route du Londel**
2. **Plan de circulation**
3. **Fredon**
4. **Préparation Saint-Ouen**
5. **Présentation dispositif protection sociale mutuelle**

1. Info route du Londel :

M. le Maire nous informe que la mairie a reçu un courrier de M. Joël BRUNEAU concernant la route du Londel. Les travaux de réparation sont imputés sur le droit de tirage communautaire de la commune pour un montant de 30 000 € HT.

Une 1^{ère} partie a déjà été restaurée en juin, la suite jusqu'au stop de la route Mathieu / Biéville-Beuville sera faite avant fin août.

Une solution est en cours d'étude. Elle consiste sur l'élargissement de la chaussée et sur le renouvellement de l'émissaire d'eaux usées de la vallée du Dan.

Par conséquent, l'élargissement de la chaussée route du Londel ne pourra être envisagé qu'à partir de 2022.

Le maire propose de favoriser la voie douce direction Biéville-Beuville plutôt que celle direction route du Londel.

2. Plan de circulation :

Réunion publique du 26 juin dernier très appréciée des 40 participants environ.

Lancement du dossier avant fin 2018 avec Caen la Mer et le Département pour les 5 entrées du village et le carrefour à 4 stops.

Faire cahier des charges pour la « Priorité à droite », les 2 sens interdits et le centre bourg à 30 km/heure.

3. Fredon :

La convention engageant la commune dans le plan de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados pour l'année 2018 est bien souscrite.

A ce jour, 3 nids ont été déclarés.

La démarche est disponible sur le site de la Mairie.

4. Préparation Saint-Ouen :

La quasi-totalité des membres du Conseil est disponible pour une réunion de travail le mardi 21 août 2018 à 19 h pour finaliser les préparatifs de la St Ouen.

- vendredi 24 août : concert gratuit à salle polyvalente
- samedi 25 août : course cycliste avec l'Etoile Sportive Caennaise
- Dimanche 26 août : Messe à 11 h

Distribution de brioches offertes par la famille Jacques LECARPENTIER.

- vin d'honneur en collaboration avec le comité des Fêtes :

Accueil des nouveaux habitants et départ de Caroline ROCTON.

5. Présentation dispositif protection sociale mutuelle :

Avis favorable du Conseil Municipal pour la demande de participation protection sociale mutuelle pour Mme Isabelle Holé. Devis à étudier et décision courant septembre.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses et Questions diverses :

M. Fabien CAGNIARD demande si nous avons reçu le retour du comptage effectué route de Plumetot.

M. Alain BRUNEL nous fait un compte-rendu détaillé sur le rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection du GANIL (INB n°113) pour l'année 2017.
La situation est excellente, pas de problème de sécurité. Le rapport est consultable en mairie.

M. Michel MANTELET tient le site internet à jour régulièrement. 67 inscrits.

M. Fabrice LETELLIER nous fait part des remarques sur l'enquête publique du PLU. Celle-ci se termine le 20 juillet 2018.

M. Lionel RIVOIRE nous indique de quelques petits désagréments dans le village sur le stationnement gênant, la taille des haies et le bruit de voisinage.

- Prochaine réunion du conseil municipal prévue en septembre 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55.

Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Maire,



Raymond PICARD

